

Rapport quinquennal | 2005 2010

Rapport | 2005
quinquennal | 2010



COORDINATION

Luce Chamard,
Environnement Canada

Jean-Sébastien Fillion,
Environnement Canada

Andrée-Anne Labrecque,
ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Roger T. Drolet,
ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Rédaction : Serge Beaucher

Révision linguistique : Solange Deschênes

Graphisme et infographie : Deschamps Design

Photo de la couverture : iStockphoto, Marianne McEwen

POUR INFORMATION

Bureau de coordination du Plan Saint-Laurent
1141, route de l'Église, C.P. 10100

Québec (Québec) G1V 4H5

Téléphone : 418 648-3444

Télécopieur : 418 649-6213

Site Internet : <http://www.planstlaurent.qc.ca>

psl@ec.gc.ca

psl@mddep.gouv.qc.ca

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2011

Publié avec l'autorisation du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
© Gouvernement du Québec, 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN (imprimé) : 978-2-550-60924-7

ISBN (pdf) : 978-2-550-60925-4

Also available in English

Table des matières

Note au lecteur	1
Message du ministre de l'Environnement du Canada	3
Message du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec	5
Mot des coprésidents de l'Entente	7
La phase IV en quelques lignes	9
Agriculture	11
Restauration du marais de la baie de Lavallière	13
Étangs épurateurs et régulateurs de l'eau en milieu agricole	14
Accessibilité aux rives	15
Aménagement de la pointe Yamachiche	17
Reprofilage du chenal Landroche	18
Implication communautaire et sensibilisation	19
Forum sur l'implication communautaire	21
Halte marine de La Pocatière	22
Intégrité écologique	23
Inventaire des aires protégées du sud du Québec	25
Plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain	26
Navigation	27
Mesures adaptatives dans le contexte des changements climatiques	29
Registre de planification des activités de dragage	30
Suivi de l'état du Saint-Laurent	31
Deuxième <i>Portrait global de l'état du Saint-Laurent</i>	33
Rendez-vous Saint-Laurent 2006	34
Gestion intégrée	35
Dépenses gouvernementales 2005-2010	36
Conclusion	37

Note au lecteur

Photo : Serge Beauchemin, Le monde en images, CCDMD



Ce rapport présente les activités qui ont eu lieu entre 2005 et 2010 en vertu du Plan Saint-Laurent (PSL) pour un développement durable.

Pour chacun des six domaines d'intervention du Plan (Agriculture, Accessibilité aux rives, Implication communautaire et sensibilisation, Intégrité écologique, Navigation et Suivi de l'état du Saint-Laurent), les objectifs, les résultats attendus ainsi qu'un résumé des principales réalisations sont présentés. Chaque domaine met également en relief deux faits saillants mis en œuvre par les acteurs du PSL et leurs partenaires.

Les lecteurs désireux d'obtenir de l'information plus détaillée sur cette 4^e phase du PSL peuvent visiter le site Web www.plansaintlaurent.qc.ca. Les rapports biennaux (2005-2007 et 2007-2009), des études, des fiches et des affiches scientifiques, des articles et des communiqués peuvent entre autres y être consultés. De manière plus large, ce site Internet présente de l'information sur l'ensemble du PSL depuis la première Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, signée en 1988.

Message du ministre de l'Environnement du Canada



C'est avec fierté que je vous présente le rapport faisant état des réalisations entre 2005 et 2010 à l'occasion de la quatrième Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent.

Ratifiée pour la première fois il y a plus de deux décennies, cette Entente a évolué d'un instrument d'assainissement du Saint-Laurent vers un outil de collaboration beaucoup plus complet, dédié à améliorer la qualité de cet écosystème d'importance pour le Canada. Les résultats obtenus depuis la première Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent ont permis de réduire la pollution, de protéger la santé humaine, de conserver des habitats pour la faune et la flore de l'écosystème en plus de contribuer à une plus grande sensibilisation et participation des communautés.

Le travail réalisé au cours de cette quatrième phase avait pour objectifs la protection, la conservation et la mise en valeur de l'écosystème du Saint-Laurent par la prise en compte du développement durable, par une meilleure compréhension des interactions complexes au sein de l'écosystème, par le maintien de son intégrité écologique, par un suivi rigoureux de son état ainsi que par un engagement accru des collectivités.

Le gouvernement du Canada s'est engagé et a participé très activement à chacun des domaines de ce plan en souscrivant entièrement à l'approche écosystémique mise en œuvre. L'approche qui sous-tend ce partenariat intergouvernemental et interministériel est simple et efficace. Elle se consacre à l'acquisition des connaissances, au partage d'expertise et d'information, à la recherche de solutions, à la sensibilisation et finalement à la mise en place d'actions en vue de protéger et de mettre en valeur les richesses du Saint-Laurent.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Peter Kent". The signature is stylized and written in a cursive script.

Peter Kent

Message du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec



L'année 2010 a marqué la fin de la quatrième phase de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Cette importante étape, axée sur le développement durable, a permis de favoriser la protection et la mise en valeur des ressources de cet écosystème unique. Elle incarne un véritable modèle de collaboration entre les scientifiques, les partenaires gouvernementaux, les représentants municipaux et ceux des communautés riveraines.

Grâce à leur concertation et à leurs échanges fructueux, ces acteurs dévoués ont su concilier leurs intérêts dans des domaines stratégiques : l'engagement communautaire, l'agriculture, l'accessibilité aux rives, l'intégrité écologique, la navigation et le suivi de l'état du Saint-Laurent. Ils ont ainsi contribué à la réalisation d'un deuxième Portrait global du Saint-Laurent et ont progressé vers une gestion intégrée de cet immense bassin versant.

Collectivement, nous sommes davantage conscients de l'importance de sauvegarder la diversité biologique du Saint-Laurent et de réduire en amont les menaces qui pèsent sur elle. Si nous souhaitons léguer à nos enfants ce plan d'eau magnifique dans les meilleures conditions possibles, cette responsabilité nous incombe à tous, quels que soient les usages que nous en faisons.

Dans son superbe film d'animation *Le fleuve aux grandes eaux*, le cinéaste Frédéric Back émettait le souhait que des gestes soient faits afin de protéger les ressources vitales du Saint-Laurent. J'ai la conviction que ce souhait est en voie d'être réalisé.

A handwritten signature in black ink, which reads "Pierre Arcand". The signature is fluid and cursive, with a large initial "P" and "A".

Pierre Arcand

Mot des coprésidents de l'Entente

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport des activités menées entre 2005 et 2010, à l'occasion du Plan Saint-Laurent pour un développement durable. Ce document témoigne des travaux de l'ensemble des partenaires.

La collaboration soutenue entre les gouvernements du Canada et du Québec depuis la signature de la première entente en 1988 s'est enrichie par l'engagement d'une foule d'acteurs publics et privés en faveur d'une gestion intégrant les trois aspects fondamentaux (environnemental, social et économique) du développement durable.

L'implication des communautés s'est consolidée au cours de cette période. Il suffit de mentionner la centaine de projets réalisés grâce au programme Interactions communautaires (PIC) ainsi que la tenue en 2009 du forum « Des communautés actives tournées vers le Saint-Laurent », lequel a réuni 150 personnes. En outre, les jeunes ont été ciblés parmi les publics à rejoindre et ils ont répondu à l'appel dans de nombreux projets conçus pour eux. Par ailleurs, des organismes du milieu ont participé activement à la documentation d'indicateurs dans le cadre du programme de Suivi de l'état du Saint-Laurent. Pour le domaine Agriculture, des groupes de producteurs ont été impliqués dans la mise au point de bonnes pratiques agricoles. Quant au domaine de l'accessibilité aux rives, la rétrocession de grandes infrastructures maritimes et la réfection de petits quais ont été réalisées en collaboration avec les municipalités. Enfin, certains projets du domaine de l'intégrité écologique ont été pris en charge par des organismes non gouvernementaux (ONG). Parmi ceux-ci, notons le développement du Plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain.

Au cours de cette 4^e phase, le PSL a célébré ses 20 ans d'existence. Cet anniversaire a été souligné dans les communautés riveraines entre autres par les comités ZIP, mais aussi par une semaine science sous le thème « Les secrets du Saint-Laurent », qui s'est déroulée au Musée de la civilisation à Québec. Ce fut pour les artisans passés et actuels de cette entente fédérale-provinciale l'occasion idéale de souligner les succès des Plans Saint-Laurent et de discuter de l'avenir de notre collaboration dédiée à la protection et à la conservation du fleuve.

Nous sommes fiers de souligner que les efforts consentis au cours de cette phase ont permis de consolider l'engagement à long terme des gouvernements du Canada et du Québec à l'égard de la conservation et de la mise en valeur de l'écosystème du Saint-Laurent, selon une approche davantage intégrée et concertée. Ce faisant, nous nous sommes rapprochés de l'atteinte d'un ambitieux projet d'avenir : un Saint-Laurent pour tous.



Philippe Morel,
président pour le Canada



Charles Larochelle,
président pour le Québec

La phase IV en quelques lignes

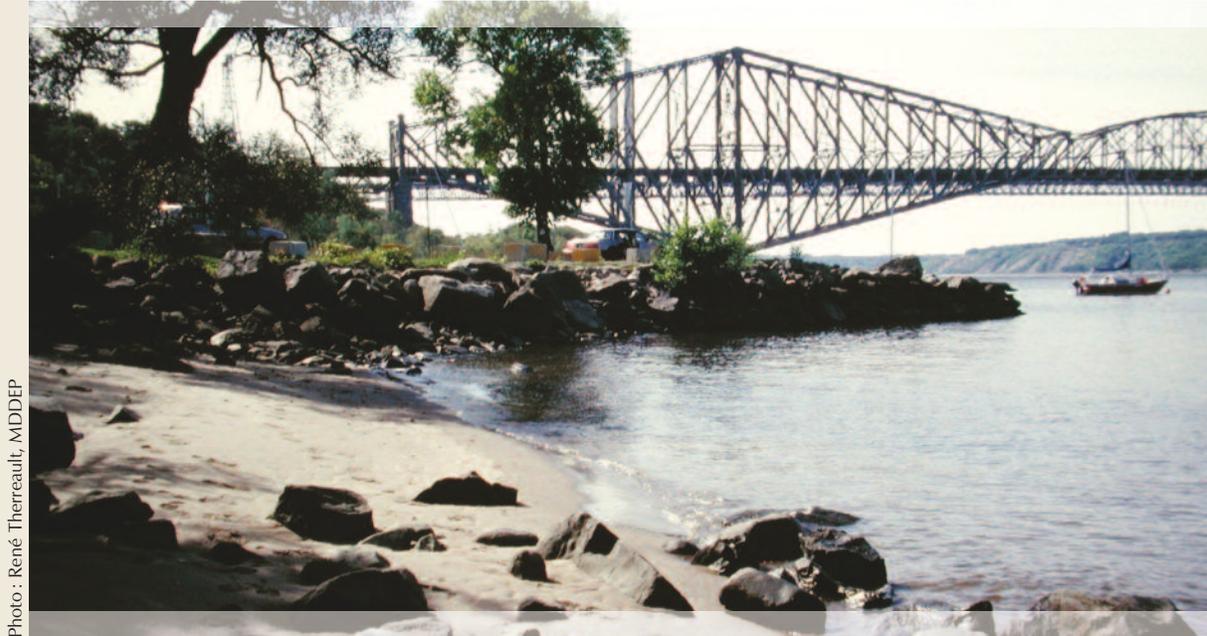


Photo : René Therreault, MDDEP

Le Plan Saint-Laurent pour un développement durable constitue la 4^e phase de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent mise en œuvre entre 2005 et 2010. Ce plan visait la participation d'un plus grand nombre d'acteurs concernés par le Saint-Laurent et tenait compte des trois dimensions fondamentales du développement durable, c'est-à-dire des considérations environnementales, sociales et économiques.

Ainsi, l'objectif était de **contribuer à un développement durable qui favorise l'intégrité écologique, le respect de l'environnement dans les activités économiques, l'engagement des collectivités et une gouvernance éclairée, concertée et intégrée du Saint-Laurent.**

Pour mener à bien cet objectif, les sept partenaires fédéraux et les trois partenaires provinciaux du PSL ont convenu d'agir dans six domaines d'intervention : Agriculture, Accessibilité aux rives, Implication communautaire et sensibilisation, Intégrité écologique, Navigation et Suivi de l'état du Saint-Laurent. Leur contribution s'est concrétisée par des engagements dans un ou plusieurs de ces domaines détaillés plus loin.

Des comités de concertation ont assuré, pour chacun de ces domaines, l'atteinte de ces résultats en planifiant et en réalisant des activités de même qu'en assurant la diffusion des connaissances. Ces comités étaient formés d'un coprésident pour le Canada et d'un coprésident pour le Québec, d'experts des ministères partenaires et de représentants d'ONG.

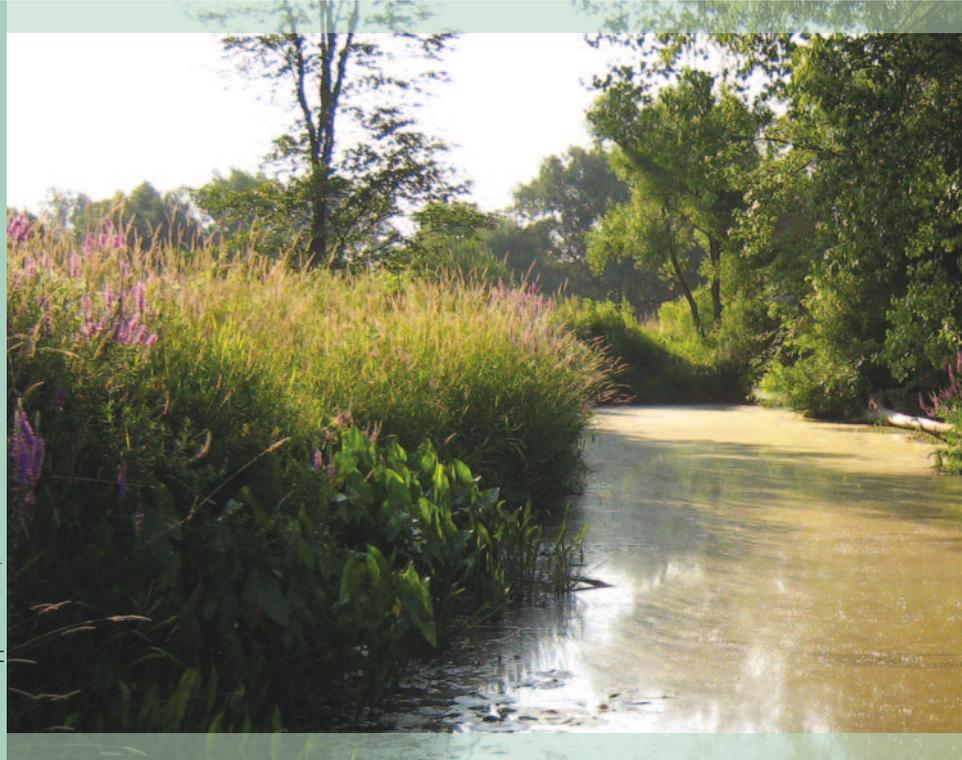
L'administration de l'Entente était, pour sa part, assurée par un comité de gestion. Celui-ci était présidé par Environnement Canada (EC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) et regroupait des intervenants de tous les ministères partenaires.

Agriculture

Des améliorations bénéfiques pour les écosystèmes aquatiques

Les interventions du domaine Agriculture visaient la conservation des ressources et la réduction de la pollution diffuse en milieu agricole. Les moyens privilégiés consistaient à favoriser une gestion davantage intégrée des modes de production agricole par une meilleure compréhension des pressions qu'ils exercent sur l'écosystème, à mettre au point des pratiques de gestion bénéfiques pour l'environnement à l'intention des entreprises agricoles et à en faire la promotion, notamment par des démonstrations sur le terrain.

Photo : Philippe Brodeur, MRNF



Les résultats visés

- Réduire l'impact des activités agricoles sur des tributaires ou des zones du Saint-Laurent;
- Améliorer les connaissances en vue du développement de nouvelles pratiques de gestion agricole et d'un meilleur suivi de l'état de tributaires ou de zones du Saint-Laurent.

Les partenaires gouvernementaux

- Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Les principales réalisations

Les actions et les réalisations des partenaires pour atteindre les résultats ciblés se regroupaient autour de trois axes, à savoir la réduction de la pollution diffuse agricole, l'utilisation judicieuse des pesticides et la protection de la biodiversité. Voici les principales activités qui ont été menées.

- Réalisation de plusieurs suivis de la qualité de l'eau et évaluation de l'impact des pesticides dans certains tronçons du Saint-Laurent et à l'embouchure de certains tributaires;

Les principales réalisations

(suite)

- Conception d'un modèle d'aménagement de cours d'eau en milieu agricole, de même que l'application et l'adaptation d'un système de modélisation de la bande riveraine;
- Mise au point des méthodes de suivi de la qualité des cours d'eau en milieu agricole comprenant, entre autres, l'élaboration de nouveaux indicateurs biologiques;
- Réalisation de projets de caractérisation et d'amélioration de la qualité de l'eau de certains tributaires dans une optique de gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- Mise en œuvre de projets de réduction des apports en sédiments, en nutriments et en microorganismes, conjointement avec les acteurs du milieu;
- Élaboration de six programmes de recherche portant sur l'impact de l'agriculture sur la ressource en eau, l'utilisation des fertilisants, l'évaluation de pratiques de gestion pour améliorer la qualité de l'eau, la lutte contre les insectes nuisibles, les maladies des cultures et, enfin, les mauvaises herbes;
- Production d'une cartographie des ressources écologiques du territoire agricole pour appuyer la production de cahiers de diagnostic à l'intention des propriétaires riverains;
- Évaluation de la présence de pesticides dans l'air, l'eau et le sol à la baie Saint-François;
- Mesure de l'efficacité de différentes formes d'utilisation de pesticides au moyen de simulateurs numériques afin de cibler les pratiques ayant des conséquences moindres sur l'écosystème et, subséquemment, présenter ces résultats aux utilisateurs;
- Réalisation de plusieurs études et projets de conservation et de restauration d'habitats fauniques, en collaboration avec des regroupements de producteurs et des organismes du milieu, pour favoriser la préservation de la biodiversité en milieu agricole;
- Production de fiches techniques en agroenvironnement et tenue d'un colloque sur l'aménagement de zones riveraines multifonctionnelles;
- Élaboration d'une démarche vers la gestion intégrée des ressources en milieu agricole;
- Conception et diffusion de sept affiches scientifiques portant sur des indicateurs, des études, des projets de restauration et d'autres thématiques liées à la protection de la biodiversité en milieu agricole.

Restauration du marais de la baie de Lavallière

Le marais de la baie de Lavallière représente une mosaïque de 600 ha de cours d'eau, marais, marécages et terres inondables. Bien qu'il fut acquis puis aménagé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en collaboration avec Canards Illimités Canada il y a une vingtaine d'années, le processus naturel de vieillissement inhérent à tout milieu humide s'y est produit en accéléré, en partie à cause des activités agricoles pratiquées dans son bassin versant.

Photo : Pierre Dulude, Canards Illimités Canada



Depuis 2006, plusieurs partenaires du PSL se penchent sur l'état de ce marais situé à l'embouchure de la rivière Yamaska, juste à l'entrée du lac Saint-Pierre, afin que leurs efforts conjugués puissent améliorer l'état de ce milieu humide. Les signes d'eutrophisation observables ont confirmé qu'il importe d'intervenir dans ce bassin versant, qui draine 200 km² de terres majoritairement agricoles, par des interventions à la ferme visant à réduire les pertes de sol et l'exportation de nutriments et de pesticides.

Une série d'études, réalisées de 2006 à 2008, ont permis les constats suivants : une eau de très mauvaise qualité, chargée de matières en suspension, de nutriments (phosphore, azote), de pesticides et manquant d'oxygène, une diminution du taux de productivité des aménagements fauniques (par exemple, des populations de poissons en déclin et en mauvaise santé), un taux de sédimentation très élevé et une forte érosion des sols.

Dans ce contexte, treize partenaires ont élaboré un plan d'action qui prévoit la mise en œuvre, au cours des prochaines années, de diverses interventions qui viseront l'installation de structures de contrôle du ruissellement de l'eau dans les champs, l'accompagnement des producteurs agricoles en vue de l'adoption de bonnes pratiques, la sensibilisation de la population et la réalisation d'un suivi en continu des résultats. Ces partenaires sont la Municipalité régionale de comté (MRC) Pierre-De Saurel, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe, le Syndicat UPA du Bas-Richelieu, le Conseil de gestion

de bassin versant de la Yamaska, Canards Illimités Canada, la Société d'aménagement de la baie Lavallière, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, le Club agroenvironnemental La Vallière, le Club-conseil Les Patriotes, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) Montérégie-Est, le MRNF et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Étangs épurateurs et régulateurs de l'eau en milieu agricole

La dégradation des écosystèmes aquatiques est liée en bonne partie à la quantité de matières en suspension et de phosphore qui les atteint. Il est connu que les apports de phosphore en provenance des champs de cultures sont largement associés au ruissellement de l'eau en période de fonte ou de précipitations élevées. Or, l'utilisation de bassins de rétention lors de ces périodes permet d'intercepter cette eau de ruissellement afin de l'entreposer pendant un certain temps pour ensuite la relâcher graduellement vers les cours d'eau après le débit de pointe. Cette méthode permet de diminuer les risques d'inondation et d'érosion. De plus, ces installations captent les fertilisants et les sédiments charriés par le ruissellement. Ces derniers peuvent donc être récupérés et épandus comme amendement au sol. En parallèle, ces étangs peuvent aussi abreuver les animaux en pâturage, être utilisés à des fins d'irrigation ou en cas d'incendie, en plus de constituer des habitats fauniques.

Entrepris en 2008, ce projet expérimental, réalisé à Saint-Samuel-de-Horton, dans le bassin versant de la rivière Nicolet au Centre-du-Québec, visait à quantifier l'impact de l'aménagement d'un tel bassin sur la qualité de l'eau (phosphore, azote, sédiments) et à caractériser le potentiel agronomique des sédiments accumulés. Réalisée par des chercheurs et professionnels du MAPAQ, cette initiative visait aussi à mesurer l'efficacité d'un étang épurateur et régulateur à réduire les débits de pointe. Les résultats préliminaires s'avèrent concluants et ce type d'aménagement fait maintenant partie des mesures recommandées aux agriculteurs pour lutter contre la pollution diffuse.

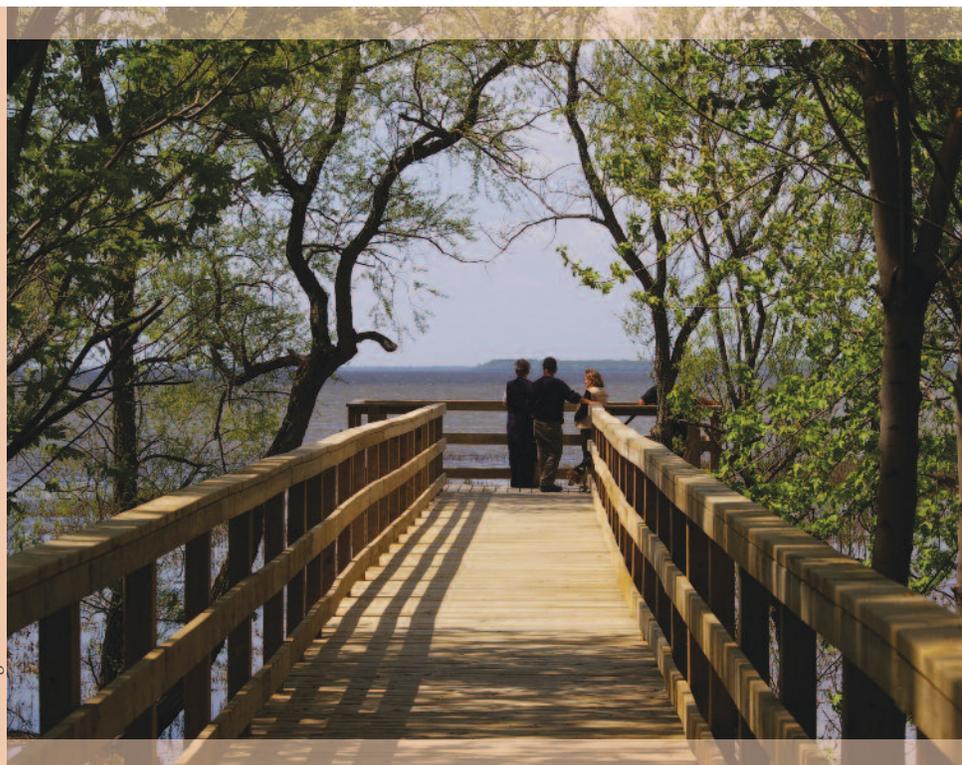
Dans la perspective des changements climatiques qui laissent entrevoir de plus en plus de précipitations extrêmes, les étangs épurateurs et régulateurs, en complémentarité avec d'autres mesures d'atténuation, vont sans doute devenir un élément déterminant pour la préservation de la qualité de l'eau et des sols à l'échelle des bassins versants.

Accessibilité aux rives

Vers un Saint-Laurent plus accessible

L'objectif du domaine Accessibilité aux rives consistait à favoriser l'accès public au Saint-Laurent en soutenant la création, l'aménagement et la restauration de sites et d'équipements comme des quais, des rampes de mise à l'eau et des sentiers d'interprétation.

Photo : Grégoire Ouellet



Les résultats visés

- Procéder à la réfection d'infrastructures maritimes;
- Soutenir la réalisation de cinq projets municipaux visant l'accessibilité au Saint-Laurent.

Les partenaires gouvernementaux

- Agence Parcs Canada;
- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec;
- Ministère des Transports du Québec;
- Pêches et Océans Canada;
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les principales réalisations

Essentiellement, deux types d'interventions ont été réalisées pour atteindre les résultats visés : d'une part, la participation du gouvernement du Québec, le plus souvent en partenariat avec des municipalités, pour favoriser l'accès à des sites de pêche, de chasse ou d'interprétation de la nature; d'autre part, la participation du gouvernement du Canada pour la réfection et la rétrocession de quais

Les principales réalisations

(suite)

fédéraux et d'autres infrastructures maritimes à des municipalités ou des organismes à but non lucratif. Plus précisément, les projets suivants ont été menés à terme :

- Construction, à Pierreville, d'une rampe d'accès et achat de quais à l'embouchure de la rivière Saint-François;
- Creusage de l'embouchure de la rivière du Loup, à Louiseville, au lac Saint-Pierre;
- Installation, à l'Isle-aux-Grues, de brise-lames, consolidation des berges et construction d'une rampe d'accès et d'un chemin sur la batture;
- Dragage d'un chenal afin de restaurer l'accès au large pour les embarcations légères à Notre-Dame-de-Pierreville, au lac Saint-Pierre;
- Acquisition d'un terrain privé de 68 ha à Louiseville (Pointe-à-Caron), en vertu d'une entente avec Canards Illimités Canada et restauration d'une passerelle sur ce site;
- Aménagement d'un accès aux infrastructures de l'ancien quai Irving, à la faveur de la réfection du boulevard Champlain à Québec, et aménagement de trois autres accès le long de cette artère;
- Réfection et rétrocession de quatre quais, dont trois à Bonaventure dans la baie des Chaleurs (quais Fauvel, Cullen's Brook et Route Henry) et un à Gascons aux Îles-de-la-Madeleine;
- Rétrocession de 21 installations utilisées pour des embarcations légères, le long du Saint-Laurent ou de ses affluents et réfection de quais à Magpie, à Saint-François-du-Lac et à Portneuf-sur-Mer;
- Production d'une base de données et d'une cartographie préliminaire en vue de la constitution d'un répertoire des accès publics au Saint-Laurent.

Aménagement de la pointe Yamachiche

La pointe Yamachiche, un site fréquenté depuis longtemps par les ornithologues, les chasseurs et les amateurs de pêche blanche, offre maintenant une fenêtre incomparable sur le lac Saint-Pierre. En effet, il est désormais possible d'y parcourir un sentier ornithologique, d'y emprunter une passerelle surplombant une zone marécageuse et d'y observer, depuis deux belvédères, la faune ailée. Cette vitrine est une réalisation du MRNF avec la participation, entre autres, de la Municipalité de Yamachiche, de la MRC de Maskinongé, du comité ZIP du lac Saint-Pierre et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Située juste au sud de l'autoroute 40 dans la municipalité qui lui donne son nom, cette longue pointe en forme de crochet s'avance d'un bon kilomètre dans le lac Saint-Pierre. Prairie humide (inondée au printemps), forêt mature, milieu ouvert et delta

composent l'écosystème de la pointe qui a été désignée « site d'importance pour la biodiversité » par Nature Québec et le Fonds mondial pour la nature. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux y sont observées chaque année, dont une trentaine de canards et d'oies et plusieurs oiseaux rares comme le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche.

L'érosion des berges causée par un déboisement illégal a fait disparaître un sentier longeant la rivière et donnant jadis accès à l'extrémité de la pointe, incitant désormais les conducteurs de véhicules tout-terrain (VTT) à empiéter de plus en plus sur la végétation environnante. C'est donc à la fois pour préserver cette végétation d'une dégradation toujours plus marquée et pour offrir à tous les amateurs de beauté naturelle un accès à ce milieu exceptionnel que les aménagements ont été réalisés. Mises en place entre 2006 et 2009, ces infrastructures comprennent un stationnement, une passerelle sur pilotis, des belvédères et un sentier ornithologique jalonné de panneaux d'interprétation.



Photo : Roger T. Drolet

Reprofilage du chenal Landroche

Le chenal Landroche, situé à Baie-du-Febvre, constitue, depuis son creusage en 1964, un accès privilégié au lac Saint-Pierre pour les pêcheurs commerciaux et sportifs de même que pour la navigation de plaisance. Or, au fil des années, l'accumulation de sédiments a limité son accès à la période comprise entre le début d'avril et la mi-juillet. Par conséquent, des travaux de reprofilage étaient nécessaires afin d'y restaurer le plein accès durant toute la période de l'année exempte de glace.

C'est dans ce contexte qu'un projet visant le dragage du chenal sur toute sa longueur, soit 2,5 km, fut mis en œuvre. Pour des raisons de sécurité, le ministère de la Défense nationale a préalablement retiré du chenal toute trace de munitions résultant des activités du Centre d'essais et d'expérimentation des munitions de Nicolet situé à proximité.

Une fois le chenal sécurisé, les partenaires du projet, soit la Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre et le MRNF, ont pu entamer, à l'hiver de 2008, le reprofilage des 1 400 premiers mètres, redonnant au chenal sa profondeur d'origine et faisant passer sa largeur de 4 à 11,2 m. Une seconde phase a permis de compléter les travaux sur les 1 100 m restants à l'hiver de 2011.

Les sédiments retirés du chenal ont été récupérés, traités puis valorisés. En effet, ces derniers ont été utilisés comme matériaux de remblayage servant à l'aménagement d'un stationnement facilitant l'accès aux infrastructures d'interprétation de la faune de la Baie-du-Febvre.

Ce reprofilage permet un accès plus facile et sécuritaire aux usagers du chenal Landroche, de même qu'à la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (UNESCO), laquelle offre des points de vue uniques pour l'observation de la faune et la flore.

Implication communautaire et sensibilisation

Prendre conscience des enjeux et travailler de concert

Les responsables du domaine d'intervention Implication communautaire et sensibilisation s'étaient donné le mandat de sensibiliser les collectivités, les usagers ainsi que les décideurs aux avantages du développement durable et d'une gestion intégrée du Saint-Laurent et de les encourager à y participer.

Photo : Jean-Sébastien Fillion, Environnement Canada



Les résultats visés

- Appuyer la concertation des collectivités riveraines, notamment pour la réalisation de plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE);
- Soutenir la mise en œuvre de 150 projets communautaires et environnementaux dans le cadre du programme Interactions communautaires (PIC);
- Offrir un soutien scientifique et technique aux collectivités riveraines;
- Sensibiliser les jeunes au développement durable;
- Vulgariser et diffuser des connaissances scientifiques adaptées aux besoins des personnes et des organismes engagés envers le Saint-Laurent.

Les partenaires gouvernementaux

- Agence Parcs Canada;
- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Pêches et Océans Canada.

Les principales réalisations

Les actions et les réalisations accomplies par les partenaires pour chacun des résultats visés dans ce domaine d'intervention ont été les suivantes :

- Soutien financier et appui de manière continue à Stratégies Saint-Laurent (SSL) et aux 14 comités ZIP dans leur mandat d'action et de concertation en région, notamment pour la mise en œuvre des PARE (approximativement 240 projets), pour la tenue de commissions ZIP et pour la formation aux membres;
- Production du *Portrait de l'évolution de l'action communautaire*, lequel dresse le bilan de l'implication communautaire dans l'atteinte des résultats du PSL au fil des années;
- Soutien à la mise en œuvre de 125 projets communautaires et environnementaux dans le cadre du PIC;
- Réalisation de plusieurs projets jeunesse de sensibilisation dont un sommet sur l'eau et le Saint-Laurent, des « BioTrousses » pour les familles, un projet d'observation et d'action environnementale intitulé « Mouille et grouille », une vidéoconférence sur le Saint-Laurent, l'adaptation pour le grand public du programme « J'adopte un cours d'eau », ainsi que la publication et la distribution dans les écoles de la revue *Fleuve Action*;
- Mise en place et lancement de l'Observatoire global du Saint-Laurent offrant, par Internet, un accès intégré et rapide aux données d'un réseau d'organismes fédéraux, provinciaux et universitaires contribuant à une gestion durable du Saint-Laurent.

Forum sur l'implication communautaire

Le forum « Des communautés actives tournées vers le Saint-Laurent », tenu en mars 2009 à Trois-Rivières sous l'égide de SSL, a permis d'échanger sur des préoccupations communes et d'amorcer des collaborations en faveur du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable.

Photo : Julie Moisan, MDDEP



L'activité visait aussi à faire connaître des exemples concrets de collaborations intersectorielles réussies afin de stimuler la mobilisation et d'offrir des outils et des modèles aux collectivités désireuses de s'engager. Pour l'occasion, quelque 150 spécialistes et personnes-ressources de toutes les régions et de divers milieux (gouvernemental, universitaire, municipal, industriel, communautaire et Premières Nations) ont participé à cette activité.

Suivant quelques conférences et une « grande virée des collaborations » présentant des exemples de réussite collective, l'essentiel du forum s'est déroulé sous forme d'ateliers. L'objectif de ces tables était de dégager des pistes d'actions articulées autour des cinq grands enjeux liés au développement durable du Saint-Laurent, soit l'adaptation aux changements climatiques, le recouvrement et la conciliation des usages, l'amélioration de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes de même que l'exploitation durable des ressources.

Au total, 140 pistes d'action ont été proposées. Deux tendances fortes sont ressorties de cet exercice, soit la nécessité d'une approche davantage intégrée par l'entremise d'une concertation avec les citoyens et les usagers et celle d'une acquisition et d'une transmission accrues des connaissances.

Halte marine de La Pocatière

Tous les étés depuis 2008, les visiteurs qui s'arrêtent au kiosque d'information touristique de La Pocatière peuvent s'offrir une petite incursion dans l'univers du Saint-Laurent. En effet, une halte marine leur propose une exposition interactive, différentes activités d'interprétation liées à l'estuaire ainsi qu'un parcours artistique qui leur permet, entre autres, de s'exercer au dessin d'observation.

L'objectif de cette démarche, amorcée en 2006 par l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), était d'élaborer un nouveau concept de projets éducatifs sur le Saint-Laurent permettant de faire travailler ensemble des cégeps, l'administration municipale et des organismes environnementaux. Dans ce contexte, des projets concrets, de conservation ou de mise en valeur du Saint-Laurent devaient être élaborés en s'intégrant à un programme d'enseignement du cégep.

Le projet développé à La Pocatière a été intégré à deux programmes de la formation technique : bioécologie, pour le contenu des activités d'interprétation, et arts plastiques pour la conception esthétique du bâtiment adjacent et des panneaux d'interprétation de même que pour les ateliers de dessin. Le comité ZIP Sud-de-l'Estuaire et le Réseau d'observation des mammifères marins ont, pour leur part, offert leurs connaissances et leur expertise aux étudiants. Enfin, la Ville a fourni le bâtiment et participé à l'embauche de guides-naturalistes.

Ce projet-pilote a permis de raffiner le modèle. À la suite de la publication du rapport *Évaluation d'un modèle et d'une démarche de partenariat pour la protection et la mise en valeur du Saint-Laurent*, un document intitulé *Guide d'implantation de projets de mise en valeur du Saint-Laurent* a été produit par l'AQPERE pour faciliter l'exportation du concept vers d'autres cégeps.

Intégrité écologique

Préserver la faune, la flore et les processus écologiques

Les activités du domaine d'intervention Intégrité écologique devaient permettre de mieux comprendre l'évolution des habitats et des populations fauniques et floristiques ainsi que le fonctionnement des écosystèmes du Saint-Laurent, de manière à en assurer le maintien, la sauvegarde et un meilleur usage.

Photo : Roger T. Drolet



Les résultats visés

- Identifier et évaluer les espèces potentiellement en difficulté et mettre en œuvre des actions concrètes de protection des habitats prioritaires;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de conservation d'habitats;
- Mettre à jour et élaborer des plans de rétablissement d'espèces en péril et mettre en œuvre des actions de rétablissement;
- Évaluer, consolider et améliorer le réseau d'aires protégées ou aménagées;
- Acquérir et partager les connaissances sur la biodiversité du Saint-Laurent;
- Étudier les stress que subissent les écosystèmes : pollution, changements climatiques, présence d'espèces exotiques envahissantes et variation des niveaux d'eau.

Les partenaires gouvernementaux

- Agence Parcs Canada;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec;
- Pêches et Océans Canada.

Les principales réalisations

Au total, 120 projets ont visé une multitude d'espèces et d'habitats, autant par des actions concrètes de protection et la réalisation de plans de conservation ou de rétablissement que par l'acquisition et la diffusion de nouvelles connaissances à la suite d'inventaires et de projets de modélisation. En voici un aperçu.

- Réalisation d'études sur une quinzaine d'espèces d'oiseaux migrateurs et leurs habitats, qui ont notamment donné lieu à l'élaboration des plans de gestion de l'eider à duvet, de la grande oie des neiges, de la bernache résidente et de la bécasse d'Amérique, de même qu'à un plan de conservation des oiseaux de rivage du Québec;
- Travaux de recherche et d'inventaire sur plusieurs espèces de reptiles et d'amphibiens, qui ont permis la réalisation de plans de conservation des habitats et de plans de rétablissement de six espèces de tortues et de deux espèces d'amphibiens en péril;
- Protection et rétablissement d'espèces animales en péril (grive de Bicknell, râle jaune, pluvier siffleur, chevalier cuivré, bar rayé) et d'au moins six espèces végétales en péril, dont l'arisème dragon et le carex faux-lupulina;
- Publication de l'*Atlas des habitats du chevalier cuivré du Saint-Laurent et de ses tributaires*;
- Lancement puis mise à jour de l'*Atlas de restauration des rives du Saint-Laurent*, qui répertorie quelque 500 sites potentiels pour la restauration des principaux habitats perturbés. L'atlas a été conçu de façon à répondre rapidement aux besoins de base des organismes désireux de s'impliquer dans la restauration d'habitats le long du Saint-Laurent;
- Création de la Réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure. Celle-ci comprend la totalité de l'habitat floristique du Barchois-de-Bonaventure (38,67 ha), alors que la partie sud superpose l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de la Pointe de Paspébiac (20,92 km²);
- Publication d'une étude sur les limites phytogéographiques de l'estuaire et de la Baie des Chaleurs;
- Modélisation de terrain, sous forme numérique, ayant entre autres permis de cartographier les habitats de reproduction printaniers du grand brochet et de la perchaude de même que les habitats d'été d'une dizaine d'espèces de poissons dans le tronçon fluvial du Saint-Laurent;
- Poursuite des recherches concernant les effets sur l'écosystème aquatique des rejets urbains, des changements climatiques, de la régularisation du débit (modélisation des habitats et des niveaux d'eau), des espèces exotiques envahissantes (roseau commun, crabe chinois à mitaines et gobie à taches noires) et de substances émergentes présentes dans les effluents. Ces substances comprennent notamment une douzaine de produits pharmaceutiques dont l'écotoxicité a été évaluée et les résultats de ces recherches ont permis à la Ville de Montréal de choisir un traitement adéquat de désinfection de ses eaux usées.

Inventaire des aires protégées du sud du Québec

Le Programme d'inventaire faunique et floristique dans les aires protégées du sud du Québec visait à déterminer la présence d'espèces en péril dans une vingtaine d'aires protégées (publiques et privées) et à compléter les connaissances sur la diversité biologique de ces territoires. L'exercice englobait aussi une dizaine

d'îles encore à l'état naturel, mais sans statut légal de protection. Outre la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, celles du cap Tourmente, de Pointe-au-Père et de la Baie de l'Isle-Verte ont également été visitées.

Dans l'ensemble des territoires étudiés, quelque 350 espèces fauniques et floristiques ont été observées, dont une cinquantaine sont rares. Certaines découvertes heureuses ont parfois surpris les responsables de l'inventaire. Par exemple, la chauve-souris cendrée, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, a été trouvée dans tous les territoires inventoriés, ce qui laisse supposer qu'elle serait plus commune qu'on ne le croyait. En outre, au lac Saint-François, en amont de Montréal, 23 espèces de plantes rares, dont le ginseng à cinq folioles (menacé) et le noyer cendré (en voie de disparition), ont été recensées. En prime, l'une des plus grosses populations de dard de sable, un petit poisson menacé, y a été découverte, illustrant l'extraordinaire richesse écologique de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François. En tout, des milliers de données ont été colligées et sécurisées dans différentes banques électroniques. Cet inventaire constituait la première phase d'un programme qui devrait se poursuivre jusqu'en 2014.

Mené durant les 3^e et 4^e phases du PSL, ce projet a été réalisé conjointement avec les organismes suivants : l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent, Attention Fragîles, le Biodôme de Montréal, Conservation de la nature Canada, la Société Duvetnor ltée, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, Éco-Nature, la Salicorne, l'Association des amis du cap Tourmente, les Amis de la réserve nationale de faune du lac Saint-François, la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, l'Université de Montréal, le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata, la Société de conservation de l'eider à duvet de l'estuaire, la Société d'aménagement de la baie Lavallière, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada.

Photo : Raymond Lévesque, Le monde en images, CCDDMD



Plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain

L'« écorégion » de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain correspond approximativement aux basses-terres du Saint-Laurent. C'est la région du Québec qui est la plus riche écologiquement. Les deux tiers des plantes vasculaires de la province y sont représentées et seulement quatre espèces d'amphibiens et de reptiles en sont absentes. En outre, 80 espèces de poissons nagent dans ses eaux et 200 espèces d'oiseaux s'y reproduisent. Ironiquement, c'est aussi la zone où la biodiversité fait face aux plus fortes pressions.

Dans ce contexte, Conservation de la nature Canada–région du Québec, l'un des partenaires du PSL, a réalisé un travail colossal d'inventaire et d'analyse dans cette région. En tout, quelque 3 000 parcelles de forêt ont été scrutées à la loupe, de même que près de 2 000 milieux humides, 300 écosystèmes forestiers exceptionnels, 45 vertébrés en situation précaire et 75 plantes rares. L'organisme a conclu qu'au-delà de 1 650 sites naturels devraient être protégés pour que l'ensemble de la biodiversité de la partie la plus habitée du Québec soit maintenu.

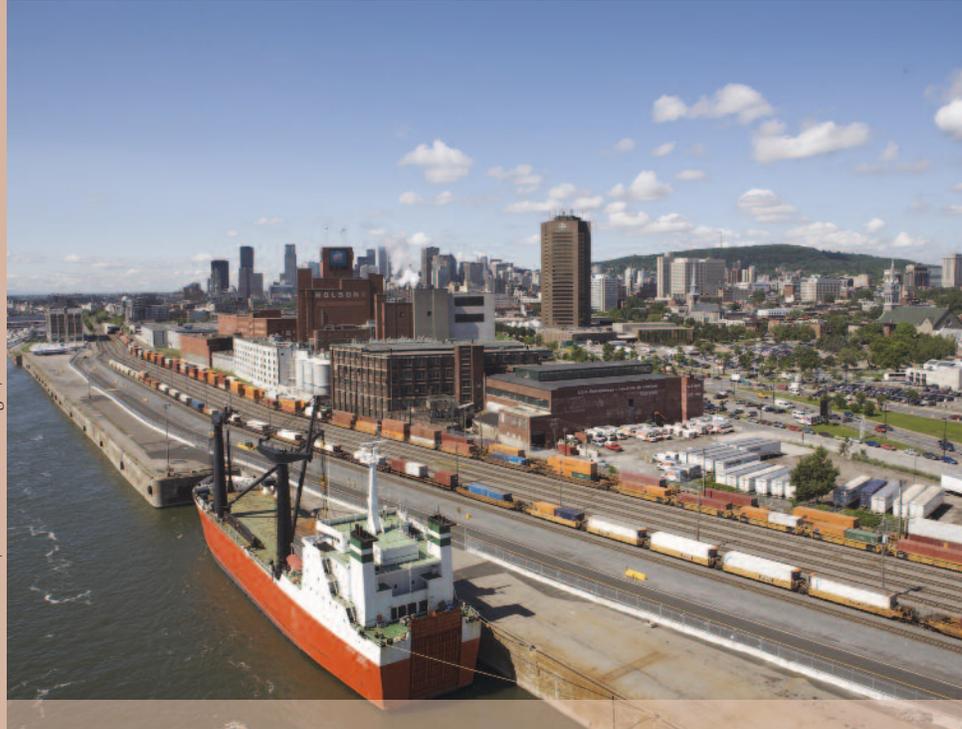
Cette initiative a débouché sur la publication, en 2007, du *Plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain*.

Navigation

Une stratégie pour harmoniser le développement de la navigation à l'environnement

Les nombreuses interventions du Plan Saint-Laurent dans le domaine de la navigation, au cours de la 4^e phase de l'Entente, avaient pour objectif l'harmonisation du développement des activités de la navigation avec la protection des écosystèmes et celui des autres usages du Saint-Laurent. Il s'agissait principalement de mettre en œuvre la Stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent, élaborée au cours de la phase précédente.

Photo : Denis Chabot, Le monde en images, CCDDMD



Les résultats visés

- Maintenir la concertation entre les acteurs de la navigation;
- Sensibiliser la population et les décideurs aux avantages de la navigation;
- Mettre en œuvre la gestion intégrée du dragage et des sédiments;
- Évaluer les options d'adaptation de la navigation commerciale à une baisse des niveaux d'eau;
- Prévenir l'impact du batillage dans les zones sensibles à l'érosion;
- Améliorer la gestion des rejets des eaux usées et des résidus de cargaison des navires;
- Réduire les risques d'introduction d'organismes exotiques envahissants par les navires;
- Encourager la collaboration des collectivités riveraines en cas de déversement.

Les partenaires gouvernementaux

- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec;

Les partenaires gouvernementaux

(suite)

Les principales réalisations

- Ministère des Transports du Québec;
- Pêches et Océans Canada;
- Transports Canada.

Les interventions et les réalisations issues de la mobilisation des acteurs du domaine de la navigation couvrent un large spectre. En voici quelques exemples.

- Tournée de sensibilisation par les Amis de la vallée du Saint-Laurent, avec le concours des comités ZIP, dans 12 villes riveraines du Saint-Laurent pour présenter les avantages environnementaux du transport maritime. Au total, 300 personnes représentant 200 organismes ont assisté aux rencontres;
- Organisation d'une semaine de la navigation pour promouvoir, auprès des jeunes, les métiers liés au transport maritime;
- Mise sur pied du programme «Éco-marinas» en 2007 par l'Association maritime du Québec, instaurant une certification environnementale dans les marinas du Saint-Laurent;
- Identification de 17 mesures et production d'outils pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée du dragage;
- Soutien technique à trois projets de restauration de sites aquatiques contaminés, soit dans le port de Montréal, à l'embouchure de la rivière Saint-Louis et dans le port de Gaspé. Ces projets ont donné lieu à l'ébauche d'une approche normalisée pour la restauration de sites contaminés;
- Suivi de la mesure volontaire de réduction de vitesse des navires commerciaux, entre Varennes et Sorel, visant à diminuer l'érosion des rives par le batillage dans ce secteur particulièrement sensible. Le taux de conformité à cette restriction volontaire a atteint 90 %;
- Sensibilisation des plaisanciers au problème d'érosion des rives par le batillage;
- Proposition d'une modification réglementaire concernant la prévention de la pollution par les navires dans l'optique d'une harmonisation de la gestion des eaux usées et des résidus de cargaison entre le Saint-Laurent et les Grands Lacs;
- Mise en vigueur d'un règlement obligeant les navires et les bateaux de plaisance à rejeter leurs eaux usées dans des équipements à quai;
- Participation à l'élaboration du Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast du Canada (adopté en 2006), destiné à réduire les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes par les navires entrant dans les eaux du Saint-Laurent. L'inspection, en 2009, de tous les navires à destination des ports du Saint-Laurent et des Grands Lacs a révélé un taux de conformité au règlement de 97,9 % pour cette année-là;
- Tenue d'ateliers de formation et d'information auprès des collectivités riveraines en vue de leur collaboration aux interventions lors de déversements de produits dangereux;
- Publication d'affiches scientifiques en lien avec les principales interventions du PSL dans le domaine de la navigation.

Mesures adaptatives dans le contexte des changements climatiques

Une étude exploratoire publiée en 2005 par les partenaires de ce domaine visait à mieux connaître les mesures disponibles en vue de s'adapter aux conséquences de la baisse des niveaux d'eau appréhendée entre Montréal et Trois-Rivières, dans une perspective de changements climatiques.

Cette étude, intitulée *Changements climatiques et transport maritime sur le Saint-Laurent – Étude exploratoire d'options d'adaptation*, prévoit, dans son scénario le plus pessimiste, une baisse des niveaux d'eau pouvant aller jusqu'à 1 m à Montréal et jusqu'à 0,3 m à Trois-Rivières d'ici 2050.

Si certains des quatre scénarios retenus n'impliquent que des améliorations aux outils actuels, comme des modifications à la configuration des navires pour réduire leur tirant d'eau, d'autres prévoient d'éventuels aménagements notables du fleuve (digues et écluses notamment). L'étude traite également de la possibilité de réorganiser la navigation et l'activité portuaire par un transfert partiel des activités du port de Montréal vers Trois-Rivières, Bécancour ou Québec.

De par sa nature exploratoire, l'étude ne recommande pas d'options en particulier, le travail réalisé étant entre autres limité par les incertitudes sur l'évolution du climat à l'échelle régionale.

Photo : Denis Béchard, Transports Québec



Registre de planification des activités de dragage

Le Registre de planification des activités de dragage du Saint-Laurent, accessible en ligne, vise à favoriser la concertation entre les promoteurs et les divers groupes d'intérêt et ainsi à offrir une meilleure planification régionale des activités de dragage dans le Saint-Laurent. Ultimement, l'outil a pour objectif de faciliter la recherche de solutions optimales aux difficultés pouvant découler de ces activités.

Pour inscrire une activité au registre, les promoteurs sont invités à ouvrir un compte dans le site. À chaque activité correspond une fiche indiquant l'endroit précis et les dates du dragage, de même que le nom du promoteur et d'une personne-ressource. Il est également possible de connaître le détail associé à cette activité, soit le type et la fréquence du dragage, les équipements utilisés, la quantité, le type et la proportion de déblais (gravier, cailloux, pierres...), le milieu où sont déposés ces déblais (terrestre, eau libre) et la date d'inscription.

En plus de permettre de visualiser l'ensemble des activités enregistrées par les promoteurs, le registre contient une section menant aux lois et aux règlements auxquels sont assujetties les activités de dragage au Québec.

Suivi de l'état du Saint-Laurent

Suivre l'évolution de l'écosystème
du Saint-Laurent

Le Suivi de l'état du Saint-Laurent est un programme qui permet de statuer sur l'évolution de l'état du Saint-Laurent au moyen d'une série d'indicateurs environnementaux portant sur cinq composantes de l'écosystème (eau, sédiments, rives, ressources biologiques et usages anthropiques).

Photo : Robert Desjardins, Le monde en images, CCDMD



Les résultats visés

- Statuer sur l'état et l'évolution du Saint-Laurent avec l'information scientifique provenant du programme de Suivi de l'état du Saint-Laurent;
- Informer régulièrement les décideurs et les collectivités riveraines de l'état de santé et de l'évolution du Saint-Laurent par des moyens de diffusion adaptés à leurs besoins et facilitant l'accès à l'information.

Les partenaires gouvernementaux

- Agence Parcs Canada;
- Agence spatiale canadienne;
- Environnement Canada;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec;
- Pêches et Océans Canada.

Les principales réalisations

Diverses actions et réalisations ont contribué à l'atteinte des résultats visés.

- Publication de 20 fiches d'information mettant à jour les résultats issus du suivi pour tous les indicateurs environnementaux;
- Publication de 35 affiches scientifiques portant sur la contamination des sédiments, l'érosion des rives, les espèces exotiques envahissantes, le fou de Bassan et les bélugas de l'estuaire;
- Présentation de nombreux exposés lors de colloques, forums et autres activités publiques;
- Améliorations apportées au programme de Suivi de l'état du Saint-Laurent :
 - Ajout de nouvelles substances aux analyses, comme les polybromodiphényléthers (PBDE), les produits pharmaceutiques et les pesticides, pour évaluer la contamination de l'eau, des sédiments et des oiseaux;
 - Inclusion des lacs Saint-Pierre et Saint-Louis en ce qui concerne les travaux de caractérisation des sédiments;
 - Engagement des collectivités riveraines dans les suivis d'espèces végétales envahissantes, de l'érosion des rives et des usages récréatifs du Saint-Laurent;
 - Ajout d'un suivi des communautés benthiques en eau douce;
 - Suivi de l'occupation du territoire à l'aide de données satellitaires.

Deuxième Portrait global de l'état du Saint-Laurent

Le Saint-Laurent continue d'afficher une meilleure santé qu'au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Il demeure toutefois vulnérable sur plusieurs plans, notamment en raison de nouveaux enjeux, comme la

présence dans ses eaux de substances émergentes dont les effets sur l'écosystème sont encore peu connus. Ce constat et de nombreux autres sont répertoriés dans le deuxième *Portrait global de l'état du Saint-Laurent*, rédigé en 2008 dans le cadre du programme Suivi de l'état du Saint-Laurent.

Selon ce bilan, la réintroduction du bar rayé semble bien engagée et la population de bélugas de l'estuaire demeure stable. Les populations d'oiseaux et les milieux humides présentent, pour leur part, peu de changements. De plus, la salubrité des eaux coquillières pour la cueillette de mollusques semble en voie d'amélioration et la contamination des sédiments au lac Saint-Pierre a diminué. Enfin, la situation reste presque inchangée en ce qui concerne les sites potentiels de baignade, alors qu'il existe plusieurs endroits où la qualité bactériologique de l'eau est bonne, voire excellente, et où la baignade serait sécuritaire.

Là où l'écosystème demeure fragile, c'est sur certains aspects comme l'érosion des berges (dans les tronçons autant fluvial que marin), la turbidité de l'eau et la contamination de l'eau par des substances toxiques dans certains tributaires à vocation agricole.

En outre, dans une section qui traite des perspectives d'avenir, les auteurs soulignent l'émergence de nouvelles substances qui s'ajoutent par centaines dans le Saint-Laurent chaque année et dont certaines, mieux connues, s'avèrent être des perturbateurs endocriniens. Cette section couvre également les conséquences potentielles des changements climatiques sur l'écosystème, le phénomène d'hypoxie dans l'estuaire et dans le golfe ainsi que l'importance de continuer à surveiller de près les espèces exotiques envahissantes.

Photo : Nathalie Graton



Rendez-vous Saint-Laurent 2006

Quelles sont les dernières nouvelles sur la santé du Saint-Laurent? C'est la question à laquelle étaient venus répondre, pendant deux jours, près de 200 représentants d'ONG, d'industries, des gouvernements, du milieu de la recherche et du monde municipal, lors du grand *Rendez-vous Saint-Laurent*, tenu à Nicolet en juin 2006. Sous le thème « Vers un suivi environnemental intégré », cet événement constituait le deuxième forum organisé par les partenaires du programme Suivi de l'état du Saint-Laurent depuis son lancement officiel en 2003.

L'activité visait à faire connaître les résultats les plus récents de ce programme, à sensibiliser les acteurs aux nouveaux enjeux dans la protection du Saint-Laurent, à donner la parole aux collectivités qui s'impliquent localement et à discuter des améliorations potentielles au programme. Bref, une merveilleuse occasion de rencontre, de partage et de concertation autour de la santé du Saint-Laurent.

Plusieurs enjeux auxquels le Saint-Laurent devra faire face au cours des prochaines décennies ont fait l'objet de conférences ou de tables rondes. Qu'il s'agisse des espèces exotiques envahissantes, des conséquences des changements climatiques, de la baisse des teneurs en oxygène dans le chenal laurentien ou des répercussions potentielles d'une panoplie de contaminants émergents dans le Saint-Laurent, tous les sujets ont suscité un immense intérêt... et une certaine dose d'inquiétude.

Gestion intégrée

Photo : Denis Béchard, Transports Québec



Le défi d'une nouvelle gouvernance

Devant la complexité grandissante des enjeux, les partenaires du PSL voulaient jeter les bases d'un nouveau modèle de gouvernance fondé sur la concertation et nécessitant la participation de tous les acteurs concernés par le Saint-Laurent.

C'est ainsi qu'a été élaboré un concept encadrant la gestion intégrée du Saint-Laurent et les outils qui permettront de le mettre en œuvre lors d'une phase ultérieure. L'approche prévoit l'instauration d'un modèle de gouvernance à deux niveaux, soit à l'échelle régionale et à l'échelle du Saint-Laurent dans son ensemble, où seront représentés tous les intérêts d'un territoire visé.

Ce nouveau concept de gouvernance vise une gestion des activités et des usages davantage intégrée et participative afin d'en arriver à des actions plus cohérentes réalisées dans un contexte de responsabilité collective.

La gestion intégrée du Saint-Laurent est un processus permanent basé sur la concertation de l'ensemble des décideurs, des usagers et de la société civile pour une planification et une meilleure harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources de cet important écosystème, et ce, dans une optique de développement durable.

La définition de la gestion intégrée du Saint-Laurent

Dépenses gouvernementales 2005-2010

Les deux gouvernements ont engagé des sommes importantes dans la réalisation des activités liées à la phase IV de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Elles sont présentées ici par partenaire et par domaine d'intervention et couvrent la période d'avril 2005 à mars 2010.

DOMAINES D'INTERVENTION

	Gestion intégrée du Saint-Laurent	Implication communautaire et sensibilisation	Intégrité écologique	Suivi de l'état du Saint-Laurent	Agriculture	Navigation	Accessibilité aux rives	Communications et coordination	Total (k\$)
Gouvernement du Canada									
Environnement Canada	251,85	9 171,95	14 936,50	9 854,20	827,00	1 661,30	68,00	2 262,10	39 032,90
Pêches et Océans Canada	426,70	2 185,10	754,40	8 518,50		987,86	3 495,00		16 367,56
Agence Parcs Canada		1 276,00	1 438,00	215,00					2 929,00
Agence spatiale canadienne				204,00					204,00
Agriculture et Agroalimentaire Canada					10 845,00				10 845,00
Transports Canada	25,20					1 813,80			1 839,00
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada						67,10	405,70		472,80
Total partiel	703,75	12 633,05	17 128,90	18 791,70	11 672,00	4 530,06	3 968,70	2 262,10	71 690,26
Gouvernement du Québec									
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	599,50	1 953,30	720,90	2 771,10	3 648,30	1 327,10	35,00	877,70	11 932,90
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	26,10		2 157,10	1 857,90	942,40	218,00	1 239,30		6 440,80
Ministère des Transports	16,80					122,10			138,90
Total partiel	642,40	1 953,30	2 878,00	4 629,00	4 590,70	1 667,20	1 274,30	877,70	18 512,60*
Total en milliers de dollars	1 346,15	14 586,35	20 006,90	23 420,70	16 262,70	6 197,26	5 243,00	3 139,80	90 202,86

Notes :

- L'écart entre les prévisions budgétaires du gouvernement du Canada et les dépenses réelles est relié principalement à des réductions budgétaires consécutives à l'examen des programmes gouvernementaux.
- L'écart entre les prévisions budgétaires du gouvernement du Québec et les dépenses réelles s'explique par des ajustements consécutifs à un exercice de réductions budgétaires.

* Cette somme inclut un transfert de 2 270,7 k\$ que le gouvernement du Canada a versé au gouvernement du Québec pour la réalisation d'activités convenues reliées aux domaines d'intervention du Plan Saint-Laurent 2005-2010.

Conclusion



Photo : Philippe Brodeur, MRNF

Les défis à relever interpellent chacun de nous

Dix partenaires gouvernementaux et de nombreux partenaires non gouvernementaux, six domaines d'intervention, vingt-cinq résultats, des centaines d'actions et de réalisations de même que la participation de milliers de personnes : voilà en résumé ce qu'a été le Plan Saint-Laurent pour un développement durable.

Cette 4^e phase de l'Entente s'inscrit dans la continuité des précédentes en ce qu'elle visait toujours à mieux connaître, protéger, restaurer et mettre en valeur les richesses de l'écosystème du Saint-Laurent. Elle ouvrait aussi de nouvelles avenues dont la prise en compte du développement durable et l'adoption d'un nouvel objectif : celui d'élaborer une nouvelle approche de gouvernance, de façon à favoriser la participation de l'ensemble des acteurs concernés par le Saint-Laurent.

Le chemin parcouru durant cette période a été considérable. L'état du Saint-Laurent s'améliore, bien que les connaissances acquises pendant la dernière phase nous ont démontré qu'il faut poursuivre les efforts. Globalement, des pressions sur l'écosystème demeurent, les intérêts en cause sont de plus en plus nombreux et les enjeux ne cessent de se complexifier. Le défi à relever est toujours là... énorme comme le Saint-Laurent lui-même!

